



Exhibition sur le net...autre cas

Par **Franky2_old**, le **16/11/2007** à **17:47**

suite à la question d'un de vos membres , m'étant retrouve dans une situation similaire dans les derniers temps....

la fille de ma fiancée à discuter sur le net avec une personne qui s'est exhibe et meme adonne a des plaisirs solitaires devant sa webcam

..la personne, enfin le pauvre type, avec qui j'ai pu discuter sur le net et que j'ai sérieusement fait comprendre que ces actes étaient nefastes , affirme avoir pensé être entre adultes consentants

...la fille de ma fiancée , à qui on a fait la morale et punie , affirme n'avoir rien demandé et pas menti sur son âge...qui dit la vérité difficile à dire et je ne saurai sans doute jamais

...y a-t-il un recours possible contre cette personne et juridiquement risque-t-elle quelque chose..condamnation ? casier judiciaire ? enquête policière ? ...tout en sachant que cela restera éternellement la parole de l'un contre celle de l'autre

merci de votre réponse...